
Le bâton du président de la Chambre des communes

par Bruce M. Hicks

Le 15 décembre 1992, le Héraut d'armes du Canada attribuait au président John Fraser un bâton à titre de symbole officiel de la fonction de président de la Chambre des communes du Canada. Le présent article rappelle l'histoire du bâton et de son usage, et explique sa relation avec la Masse.

On peut faire remonter à l'époque des Romains l'utilisation du bâton comme symbole de l'honneur et du rang. De nos jours, on l'associe plus couramment au grade de feld-maréchal, mais c'est à un civil occupant une charge publique qu'un bâton est attribué pour la première fois en Angleterre.

Au XIV^e siècle, Richard II donne un bâton d'office au grand maréchal d'Angleterre, l'un des plus importants dignitaires de l'État, qui est chargé de l'organisation des cérémonies d'État et est responsable devant le souverain de toutes les questions touchant à l'héraldique, à l'honneur, à la préséance, etc. Le bâton du grand maréchal est doré et ses extrémités sont en émail noir. L'extrémité supérieure représente les armoiries royales et l'extrémité inférieure, ses propres armoiries.

Le premier bâton de feld-maréchal britannique est offert au duc de Wellington après qu'il eut vaincu les Français à Vitoria, le 21 juin 1813, et qu'il se fut emparé du bâton du feld-maréchal français Jourdan. À cette occasion, le prince régent écrit : « Vous m'avez procuré, parmi les trophées de votre gloire sans égale, le bâton d'un maréchal français, et en retour je vous offre celui de l'Angleterre¹. »

Ce bâton, qui fut créé pour Wellington, est toujours celui du feld-maréchal britannique; il est recouvert de velours rouge et son extrémité, dorée, représente saint Georges tuant un dragon. Des lions couronnés sont dispersés sur toute sa longueur. Le

bâton du feld-maréchal français est évidemment recouvert de velours bleu et, sur toute sa longueur, on peut voir des fleurs de lis dorées.

Jusqu'à ce jour, les feld-maréchaux britanniques ont porté leur bâton lors des réceptions royales et des cérémonies d'investiture, aux cérémonies d'État (sauf aux banquets officiels), lors des événements auxquels la reine assiste, lors des cérémonies publiques et des revues, lorsqu'il est souhaitable de donner un prestige particulier à l'occasion.

Il n'est guère surprenant, étant donné les racines historiques et les traditions anciennes, que les bâtons d'office jouent un rôle important lors de la rentrée parlementaire à Westminster. Les hérauts ouvrent le cortège, chacun portant sa baguette d'office – une version réduite du bâton. Le grand maréchal lui-même précède immédiatement la reine. Il marche à reculons en portant son bâton doré. Le lord grand chambellan, qui marche à côté de lui, tient son bâton d'office blanc. Et ainsi de suite.

La situation au Canada

Au Canada, l'existence du bâton d'office date d'avant la Confédération. Les rois de France et d'Angleterre ont tous deux accordé des bâtons en reconnaissance des exploits militaires accomplis en Amérique du Nord. Par exemple, le chevalier François-Gaston de Lévis, qui succède à Montcalm à titre de commandant en chef des forces françaises, est fait maréchal de France à son retour en Europe.

Le dernier à porter le bâton de feld-maréchal au Canada sera le dernier gouverneur général né à l'extérieur du pays. Le vicomte Alexander devient feld-maréchal après la prise de Tunis pendant la Seconde Guerre mondiale, deux ans avant sa nomination au poste de gouverneur général du Canada, en

C'est Bruce Hicks qui a proposé la modification apportée en 1994 aux Armoiries royales du Canada, soit l'ajout de la devise de l'Ordre du Canada autour de l'écu. Ancien rédacteur en chef du répertoire gouvernemental du Financial Post, M. Hicks dirige Hicks Media, agence de presse parlementaire qui alimente United Press International (UPI) et diverses petites agences.

1946. Il « est considéré comme le plus grand commandant militaire de la Grande-Bretagne depuis le duc de Wellington² » (qui fut lui-même le premier à recevoir le bâton de feld-maréchal en Grande-Bretagne).

Le Canada n'a jamais possédé d'armée suffisamment puissante ou nombreuse pour se permettre d'avoir un feld-maréchal. Les premiers civils à se voir attribuer un bâton au Canada sont le Chancelier d'armes et le Vice-Chancelier d'armes, ainsi que le Héraut d'armes du Canada.

À bien des égards, le Chancelier d'armes est l'équivalent au Canada du grand maréchal d'Angleterre. Ce poste est créé le 4 juin 1988, lorsque Sa Majesté la reine Elizabeth II signe les lettres patentes royales déléguant expressément son autorité héraldique au Canada au gouverneur général d'alors, Jeanne Sauvé.

Le bâton du président de la Chambre des communes est créé en vertu de cette prérogative royale le 15 décembre 1992, par la concession d'armoiries au président de la Chambre des communes, John Fraser.

Les lettres patentes présentées au président Fraser décrivent ainsi le bâton d'office du président de la Chambre des communes : « tige de sinople ses bouts d'argent mortaisés vers le centre, le tout sommé d'un lion assis sa patte antérieure droite reposant sur une couronne érablée d'argent son cercle orné de douze joyaux de gueules ». Ces lettres signées par le Chancelier d'armes et le Héraut d'armes du Canada, dont les armoiries et les bâtons figurent sur le document, sont émises au cours de l'année qui est « la quarante et unième du règne de Sa Majesté et le cent vingt-cinquième anniversaire de la Confédération³ ».

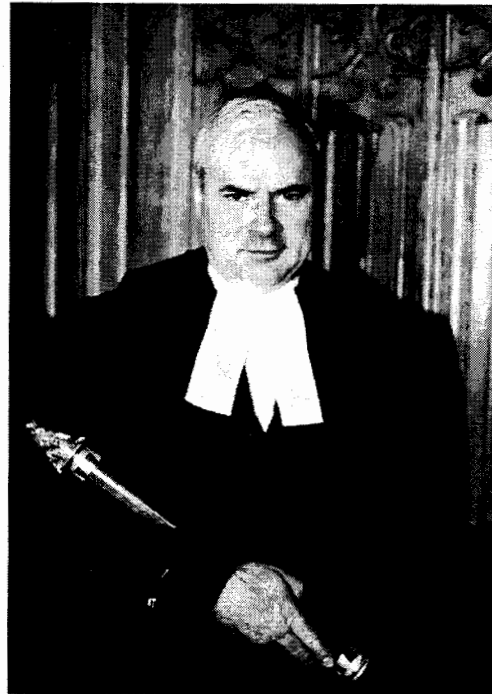
Le bâton du président de la Chambre des communes est un bel exemple de symbolisme historique. Comme l'écrit le Héraut d'armes dans l'explication qu'il adresse au président : « Le lion représente la majesté du Parlement et sa responsabilité à l'égard du Canada et de sa population, symbolisés par la couronne de feuilles d'érable et les joyaux représentant les 12 provinces et territoires⁴ ».

Ce bâton est, bien sûr, vert, couleur de la Chambre des communes. Chacune des extrémités stylisées représente les créneaux d'un château, ce qui symbolise la tenue officielle du président et l'architecture de la Chambre des communes. La base porte la devise *Pro regina et patria* (Pour la reine et pour le pays).

Le bâton et la Masse

À l'origine, une certaine résistance s'est manifestée à l'égard de ce « nouveau » symbole. Après tout, n'est-ce pas la Masse qui représente l'autorité du président?

De nombreux symboles sont associés au président de la Chambre des communes. « La dignité du président est soulignée par de nombreux symboles, l'un d'eux étant sa tenue vestimentaire. Il est vêtu d'une robe semblable à celle que portent les conseillers de la reine à la Cour. Dans les cortèges ou



Président Peter Milliken avec le bâton

lorsqu'il se rend à la Chambre au début de chaque séance, le président est coiffé d'un tricorne⁵. » Et, bien que la Masse soit généralement considérée comme un symbole d'autorité, cette autorité est celle de la Couronne et non celle du président. Par conséquent, lorsqu'on examine le rôle du bâton d'office au Parlement par rapport à celui de la Masse, il est important de comprendre d'abord l'autorité investie dans la Masse et conférée au sergent d'armes.

Les premiers sergents d'armes de Grande-Bretagne ne sont guère plus que les gardes du corps du roi et, à au moins quatre occasions, les registres du Parlement britannique indiquent que leur conduite suscite la colère des membres. Le premier sergent d'armes de la Chambre des communes de Grande-Bretagne est Nicholas Maudit. On lui confie la responsabilité du Parlement en 1415, mais il est un « sergent d'armes royal » et, à ce titre, le roi continue de recourir à ses services pour des questions qui n'ont rien à voir avec le Parlement. Encore de nos jours, le sergent d'armes de Westminster est nommé par la reine. La Masse qu'il porte au Parlement représente la reine, sous l'autorité de laquelle le Parlement se réunit.

Au Canada, la Masse symbolise également l'autorité royale. C'est toujours la Couronne qui nomme le sergent d'armes, qui doit être présent aux côtés du président lorsque le Parlement siège.

Conclusion

En tant que marque d'honneur émanant de la Couronne, le bâton est non seulement le symbole d'une charge publique, mais également des privilèges que la Couronne concède à la Chambre des communes et à son président. Contrairement au bâton militaire, qui implique l'idée d'un pouvoir limité, le bâton du président symbolise une étape constitutionnelle qui se situe entre la Chambre des communes et la Couronne. Le bâton est la reconnaissance de la confiance inhérente que la Couronne place dans le président de la Chambre des communes et dans la loyauté et la dignité des Communes.

Par conséquent, le bâton est un ajout approprié aux symboles de la Chambre des communes. Il constitue un symbole de pouvoir (notamment de pouvoir sur le sergent d'armes et la Masse), qui lui a été conféré par la Couronne; c'est un instrument de commandement (alors que la Masse est un instrument d'exécution); c'est une marque d'honneur historique accordée au fonctionnaire occupant le poste le plus élevé. Le bâton est un cadeau de la reine, qui est la dispensatrice de tous les honneurs et au nom de qui le Parlement est convoqué. La reine a donné le bâton au président, et elle confie la Masse au sergent d'armes. Ces symboles de fonction ont

leurs racines dans les symboles de fonction des législatures passées et actuelles.

Comme l'écrivait John Fraser au moment où il recevait le bâton : « Création entièrement canadienne, ce nouveau symbole de fonction fait partie d'une tradition vieille de plusieurs siècles dans les gouvernements parlementaires⁶. »

Notes

1. Alastair Bruce, *Keepers of the Kingdom*, New York, The Vendome Press, 1999, p. 170.
2. Biographies des anciens gouverneurs généraux, Ottawa, Rideau Hall, 2000, www.gg.ca/history/bios/alexander_f.html.
3. *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*, vol. II, p. 213.
4. Robert Watt, *Arms Proposed for the Hon. John Fraser* (correspondance, 1992).
5. John Fraser, *La Chambre des communes en action*, Montréal, Les Éditions de la Chenelière inc., 1993, p. 50.
6. John Fraser, *A Gift to Parliament* (projet de communiqué, 1992), p. 2.